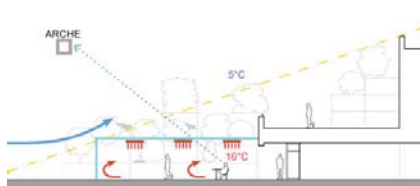


Couverture d'une terrasse

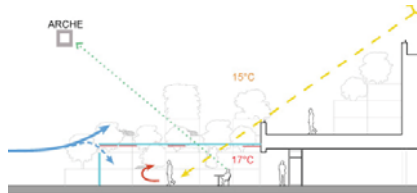
La terrasse du Bistro de l'Arche se situe au pied de la Grande Arche et donne directement sur le parvis de La Défense, le quartier d'affaires à l'ouest de Paris. Le parvis, grand espace ouvert et cadré par des bâtiments particuliers, est limité à l'ouest par la Grande Arche qui se situe sur le prolongement de l'axe historique de Paris. Pour s'insérer dans ce contexte urbain unique, nous avons réalisé une enveloppe transparente et amovible, simple en apparence et adaptable aux conditions climatiques. Une façade coulissante et une couverture plane et ouvrante avec storisation permettent le maintien d'un confort thermique et visuel optimal pendant les saisons. Une fine enveloppe protectrice pendant l'hiver et une ouverture maximale pendant l'été. Le mécanisme d'ouverture est intégré dans la structure porteuse et invisible pour les clients et visiteurs. La structure acier et l'enveloppe vitrée ont été réalisées avec un procédé innovant.



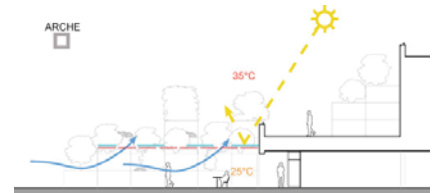
Vue d'ensemble



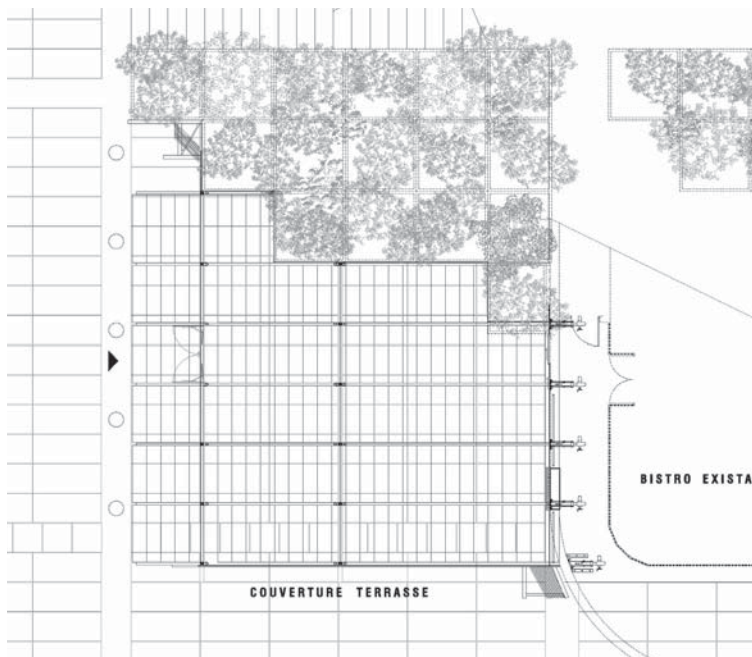
Schémas confort thermique Hiver



Mi-saison

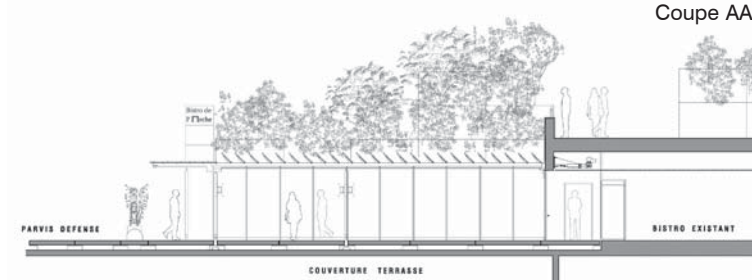


Été



Plan masse

Coupe AA



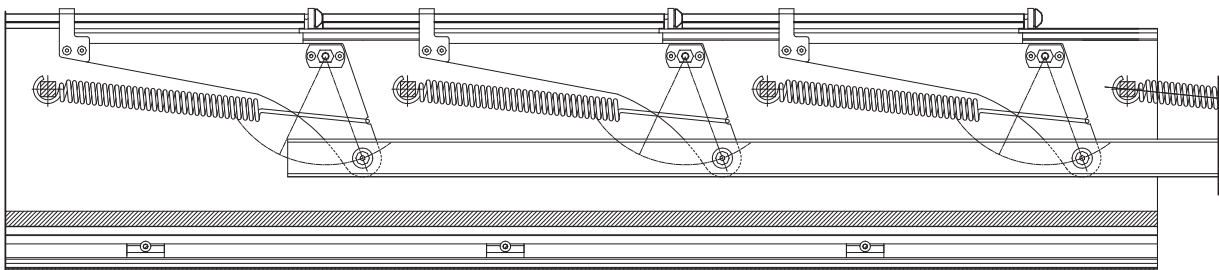
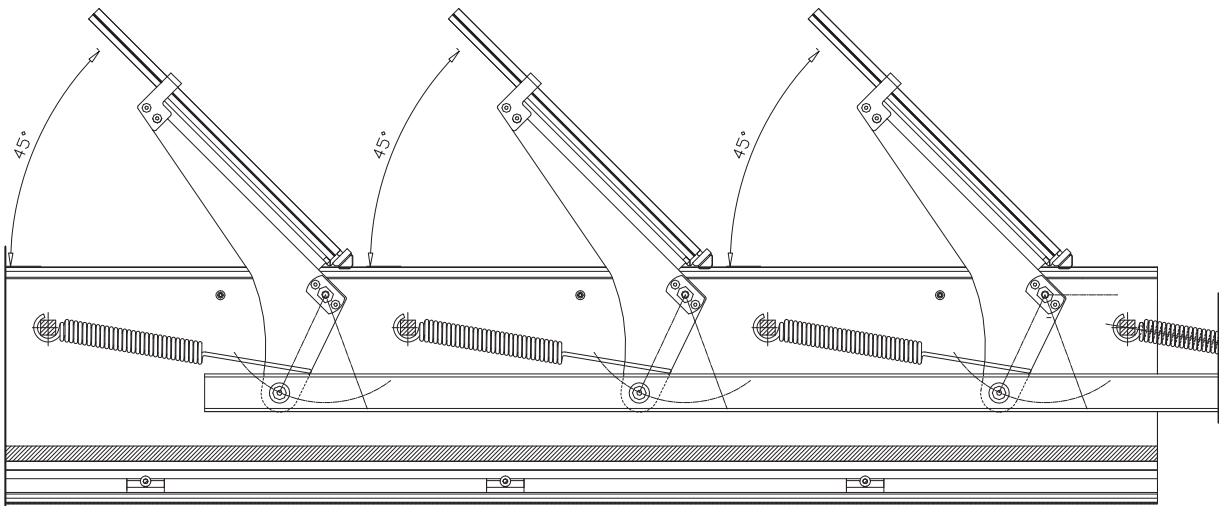
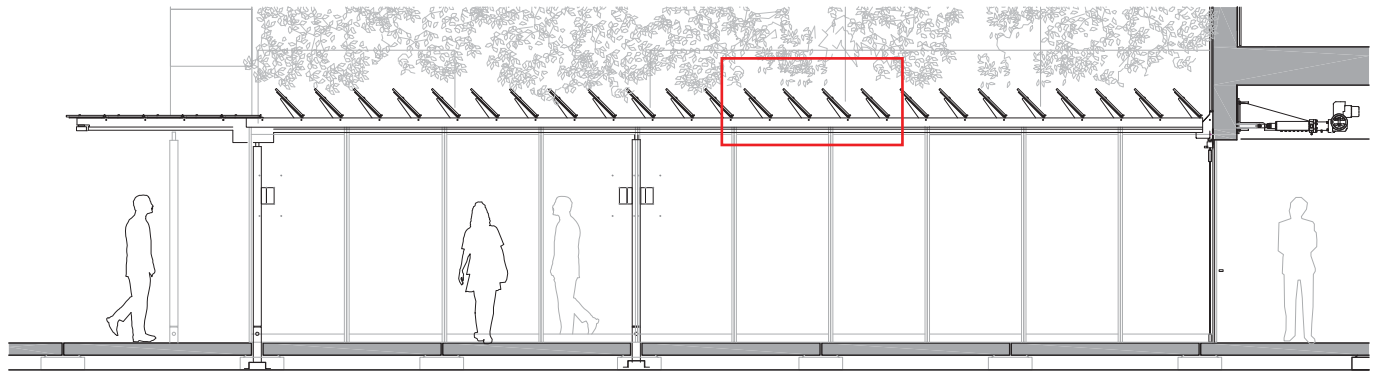
Commande directe
Surface: 120 m²
Chantier: 2 mois
Client: EURL Bistro de l'Arche
Lieu: 38 parvis de la Défense, 92800 Puteaux
Programme: Couverture d'une terrasse
Mission: Base + Relevé + OPC + EXE

Études + Chantier + Livré
Coûts travaux HT: 850 k€
Livraison réalisation: 2011



BISTRO DE L'ARCHE - LA DÉFENSE

Projet de la couverture de terrasse - La Défense 2011
Equipe avec Lionel Pénisson, architecte, RFR, ingénierie



Système d'ouverture de la verrière

Les lamelles vitrées de la couverture horizontale sont actionnées par un vérin et une tringle pour ouvrir le regard vers le ciel. Le mécanisme, qui permet une ouverture à 45° est intégré dans la structure porteuse et invisible pour les clients et visiteurs.

Publications



Projet : Bistro de l'Arche

Présenté dans l'article «An innovative glass shell», revue «The Access», janvier 2012, pages 36-39